

Synthèse de l'atelier

Comment calcule-t-on la rentabilité de la RSE pour une PME/TPE ?

Intervenaient sur cet atelier :

- Alain FUSTEC, Directeur général du LABEL LUCIE.

Le lien entre la RSE et la création de valeurs : quatre pistes de développement

Alain FUSTEC explique que la RSE permet de créer de la richesse, alors que le manque de responsabilité génère de la pauvreté. Depuis un siècle, les différents acteurs creusent autour d'eux des dettes colossales, qu'elles soient financières, environnementales ou sociales. L'endettement excessif ne fait pas bon ménage avec la responsabilité.

Il n'est pas possible d'assurer que la RSE est rentable par définition. Etudier les combinaisons entre création de richesses, rentabilité et responsabilité s'avère donc pertinent. Les chefs d'entreprises se situent sur un « carré magique », en fonction de leurs décisions. Une entreprise doit obligatoirement être rentable, sous peine de disparaître, mais l'idéal est de conjuguer cette rentabilité avec la responsabilité.

Pour y parvenir, quatre pistes existent.

L'écoute du client et la prise en compte de ses besoins explicites et implicites permettent des produits intégrant le concept de développement durable qui sauront le séduire. Ainsi, la PME REGAIN réalise notamment des uniformes. Son marketing et sa R&D sont organisés autour de l'écoconception, de la RSE et du produit responsable. Depuis trois ans, elle gagne des parts de marché et remporte des appels d'offres.

La mise en œuvre de la RSE permet également de générer des économies, en luttant contre le gaspillage. Ainsi, Gecina, première foncière française, multiplie ses efforts pour que ses immeubles aient une très haute performance sociale et environnementale.

Les politiques de développement durable permettent également de réduire les risques et la sinistralité, ce qui engendre des réductions sur les primes d'assurance.

Les trois mesures précitées auront un impact favorable sur le compte de résultats, en augmentant le chiffre d'affaires ou en réduisant les dépenses.

Une quatrième option engendre un impact sur la valeur de l'entreprise et sur sa capacité à créer des profits dans le futur, puisque la RSE a un impact sur le capital immatériel. Cet impact n'apparaît pas sur le compte de résultats, mais sur une extension du bilan. Ainsi, le sèche-mains de Dyson a nécessité la pose de nombreux brevets, qui sont autant d'actifs immatériels augmentant la valeur de l'entreprise.

La mesure de l'impact de la RSE sur le compte de résultat de l'entreprise

Une étude récente a prouvé que 28 entreprises sur 30 engagées dans l'écoconception ont créé des richesses pour l'entreprise, qui se traduit soit par une amélioration des ventes, soit par une amélioration de la marge. De très nombreuses innovations responsables s'avèrent des succès commerciaux : vélos électriques, hydro-éolienne, maison passive, canoë en lin, polaires en bouteilles de plastique recyclées... Michelin loue désormais ses pneus de poids lourds au lieu de les vendre. Cette économie de la fonctionnalité est un grand modèle économique du futur qui combine création de richesses avec durabilité. En accompagnant des personnes handicapées dans les transports, les Compagnons du Voyage les incitent ensuite à prendre les transports en commun seuls, ce qui génère des recettes pour la SNCF et la RATP. SNCF est parvenue à prouver la rentabilité économique de ses engagements sociétaux. Ainsi, après des campagnes de sensibilisation dans les écoles, les enfants tirent moins souvent les signaux d'alarme, qui engendrent des coûts conséquents. Au niveau logistique, l'optimisation des tournées permet de réduire les coûts.

Par ailleurs, les investissements réalisés dans le cadre de la sécurité au travail ne sont pas seulement intéressants sur le plan éthique, mais aussi sur le plan économique et comptable. Un accident du travail représente en moyenne quatre fois son coût direct, en raison des indemnités, mais aussi des augmentations des primes d'assurances, du volet judiciaire, de la réparation du matériel, etc.

Il ne faut pas en déduire que prendre une décision responsable engendrera forcément de la rentabilité. En revanche, la RSE ne fragilise pas l'entreprise. Elle nécessite des investissements, mais elle génère des retours en termes d'augmentation du chiffre d'affaires, de réductions des coûts et de réduction des risques, qui correspondent à des coûts probables différés.

La RSE et le capital immatériel

La valeur de l'entreprise se mesure à sa capacité à générer des profits dans le futur. L'année dernière, en Europe, les entreprises se sont vendues en moyenne à sept fois leur excédent brut d'exploitation. Le capital immatériel s'intéresse aux sources de profit futur. Les seuls éléments qui figurent au bilan sont le matériel, les actifs circulants et les « éléments liquides ». Les collaborateurs, les clients, les brevets et la marque n'y sont pas intégrés alors qu'ils ont une importance fondamentale pour générer des ressources futures. Ainsi, la présence de la neige génère de la valeur pour les hôtels situés à la montagne.

Selon le ministère de l'Economie et des Finances, un euro d'investissement dans les machines s'accompagne de deux euros d'investissement dans l'immatériel, la formation, la recherche, la marque... Selon la Banque Mondiale, l'économie française est immatérielle à 86 %.

Une série d'indicateurs permet de noter le capital immatériel d'une entreprise, pour qu'elle prenne en compte ses richesses ou ses lacunes.

La RSE impacte positivement le capital immatériel. Ainsi, la diversité au sein de L'Oréal a permis de créer des gammes de produits dédiées aux femmes noires ou métissées. La politique santé et sécurité réduit le coût du travail. La RSE permet également d'entretenir les ressources fragiles de l'entreprise, en respectant les clients, les fournisseurs, les collaborateurs, mais aussi, à plus long terme, l'environnement, actif naturel.

Questions/Réponses

Un intervenant demande quand une agence de notation de la RSE et du capital immatériel sera mise en place.

Alain FUSTEC répond que l'Agence RVS, Reference Value Services, publie déjà, tous les six mois, une évaluation de l'immatériel. La notation sociale est assurée par l'AFNOR et Vigeo. Alain FUSTEC espère que les agences cumuleront un jour les 3D, assurant l'expertise comptable, l'expertise sur la valeur immatérielle et l'expertise RSE.

Un intervenant souhaite savoir combien de temps nécessite une évaluation par une structure telle que Label Lucie.

Alain FUSTEC répond qu'une telle évaluation, pour une entreprise de 100 salariés, revient à environ 10 000 euros. Le temps dépend beaucoup de la disponibilité des interlocuteurs. Un mois peut suffire.

Une étudiante demande si le coût des externalités environnementales négatives peut être mesuré.

Alain FUSTEC assure qu'il s'agit d'un thème très important, mais précise qu'il ne travaille pas sur ce sujet. Il se définit comme un « commercial de la RSE » qui met en avant l'intérêt de développer des actions responsables.

Alain FUSTEC insiste sur la nécessité de jumeler le savoir-faire responsable et le faire-savoir, afin d'entraîner d'autres entreprises. La communication doit être sincère, sur un engagement réel et sérieux, afin d'éviter les travers du *green washing*.

Une intervenante constate que certaines entreprises, telles que France Telecom, mettent en place une démarche RSE, mais que les salariés ne sont pas plus satisfaits pour autant.

Alain FUSTEC explique qu'il est impossible que la situation soit parfaite, même pour les entreprises qui s'engagent de façon responsable.